



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

### ***Le Conseil communal de la Ville de Fribourg se positionne sur le plan de fusions du District de la Sarine***

**Fribourg, le 28.02.2013 – Dans une lettre adressée au Préfet le 27 février 2013, le Conseil communal expose sa position quant au plan de fusions du District de la Sarine. Le Conseil communal se prononce très clairement sur le scénario n°2 d'une fusion à 6 communes, voire 7 avec Corminboeuf ou même 8 avec Chésopelloz. Il souligne également l'importance et l'urgence d'une fusion du Grand-Fribourg, afin de constituer un pôle important, une capitale forte pour un centre cantonal de poids.**

Le Conseil communal tient à souligner l'importance et l'urgence d'une fusion du Grand-Fribourg, non pas tellement pour des raisons d'économies ou de synergies, qui certes pourraient exister entre les communes, mais bien plutôt pour constituer un pôle important, une capitale forte pour un centre cantonal de poids, entre les grands pôles urbains de Berne et de Lausanne. Une telle fusion constituerait un symbole d'importance, permettant de parler au nom de 60'000 au lieu de 35'000 habitants.

En outre, le Conseil communal s'est engagé formellement, par la signature d'une convention avec les initiants de Fusion 2011, à soumettre à la population un projet de fusion à 6 Communes dans les meilleurs délais. Enfin, le Conseil communal craint que la longue procédure prévue n'ait que peu d'effets; il déplore l'aspect purement déclaratif et donc aléatoire de la démarche en cours, puisqu'aucun élément contraignant n'est prévu, contrairement à d'autres cantons, qui se sont dotés d'instruments véritablement incitatifs voire coercitifs pour favoriser les fusions.

#### **Pour une fusion à 6, 7 ou 8 communes**

Cela étant, le Conseil communal se prononce très clairement pour le scénario n° 2 d'une fusion à 6 Communes, voire 7 avec Corminboeuf, ou même 8 avec Chésopelloz. Cette proposition est cohérente de par la grandeur du territoire obtenu et le scénario n° 2 est véritablement pertinent, avec l'adjonction de Pierrafortscha, obligatoirement lié à Marly. Tout en comprenant l'option proposée pour Corminboeuf, le Conseil communal souhaite cependant relever que des relations anciennes et serrées unissent cette Commune au Grand-Fribourg. Corminboeuf constitue en effet un partenaire de longue date, fondamental et loyal, en particulier par le biais de Coriolis Infrastructures, étant partie prenante à la convention signée avec les initiants de Fusion 2011 et témoignant régulièrement d'une véritable vision de l'Agglomération et d'un esprit d'ouverture au Grand-Fribourg. Le Conseil communal serait donc favorable à inclure Corminboeuf dans le périmètre de la fusion du Grand-Fribourg, quitte à y englober également Chésopelloz, pour des raisons identiques à celles qui lient Pierrafortscha à Marly.

A cet égard, le Conseil communal ne partage pas le point de vue de la DIAF de ne pas retenir de scénario s'opposant à des projets de fusions existants. Il estime au contraire qu'il est tout à fait fondé de s'opposer à la fusion 2c2g, qui correspond à une vision purement financière et étriquée. Le Conseil communal doute en outre de l'efficacité de cette dernière, ainsi que des déclarations selon lesquelles 2c2g serait une préparation à une plus grande fusion.

### **Pour une vision interdistricts**

Enfin, le Conseil communal déplore que la vision interdistricts ne soit pas plus développée. Il relève cependant la mention faite du Petit-Schoenberg, qui pourrait être intégré à la ville de Fribourg, ce d'autant plus que cette dernière s'est opposée au plan d'aménagement local de Tavel, qui prévoit de fixer des décisions d'aménagement contraires à toute logique. Le hameau de Villars-les-Joncs est également intimement lié à la ville et tourné exclusivement vers elle et non vers la Commune de Guin, à laquelle elle appartient juridiquement. Ces questions sont cependant délicates à aborder et ne peuvent que difficilement l'être par la Ville de Fribourg. Il devrait appartenir au Préfet de les envisager diplomatiquement.

En conclusion, le Conseil communal accepte le scénario n° 2 à 6 Communes, voire 7 avec Corminboeuf ou 8 avec Chésopelloz. Au cas où ce scénario ne serait malheureusement pas retenu ou serait par trop retardé, le Conseil communal continuerait ses travaux en cours, en vue d'une première fusion avec Villars-sur-Glâne et Marly, voire Pierrafortscha.

Pour la Ville de Fribourg,

**Wieke Chanez**

Chargée de communication

**M. Pierre-Alain Clément**, Syndic, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 026 351 71 00, le 28 février de 14h30 à 16h30